



Questionnaire ouvert jusqu'au 31 mars 2020

Questionnaire éditeurs : quels sont vos besoins en formation et ressources concernant l'accessibilité ?

Les professionnels du monde de l'édition sont invités à répondre à un court questionnaire anonyme pour signaler leurs besoins en ressources et en formation en termes d'accessibilité. Réalisé dans le cadre du projet européen "Soutenir la publication numérique inclusive grâce à la formation" coordonné, en France, par Braillet, ce questionnaire est ouvert jusqu'au 31 mars 2020.

Présentation du projet

Le projet "Supporting Inclusive Digital Publishing Through Training" ("*Soutenir la publication numérique inclusive grâce à la formation*") est coordonné par Braillet au niveau européen, avec le soutien du groupe Normes & Standards de la Commission Numérique du SNE, et en partenariat avec Dedicon et l'Université J.K.U. de Linz. Il fait l'objet d'un partenariat stratégique cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne.

Ce partenariat a comme objectif de promouvoir la création et la distribution de publications numériques accessibles en proposant des ressources pédagogiques destinées aux professionnels de l'édition. Ces contenus seront développés par les partenaires du projet : BrailleNet (France), Dedicon (Pays-Bas) et Johannes Kepler Universität Linz (Autriche) et seront proposés via une plateforme en ligne, Inclusive Publishing in Practice, en anglais, français, hollandais et allemand sous une licence ouverte fin 2021.

Contexte

[...]

Selon l'Union Mondiale des Aveugles, seulement 5% des publications, y compris des livres et des supports pédagogiques, sont aujourd'hui disponibles sous un format accessible. L'arrivée des formats numériques offre une opportunité d'améliorer l'accès aux livres et à la lecture de manière significative. Tout en reconnaissant ce potentiel, l'Acte européen d'accessibilité, voté le 13 mars 2019 par le parlement européen et publié dans le journal officiel en juin 2019, exige que les éditeurs européens rendent leurs publications accessibles.

Les états membres commencent à prendre connaissance des défis et des opportunités portés par l'édition numérique inclusive. Une évolution de la politique publique en faveur de l'édition nativement accessible peut être observée dans certains pays membres, tout comme des efforts de sensibilisation menés par les associations de professionnels.

[Plus d'informations sur le site de Braillet \(nouvel onglet\)](#)

Objectifs du projet

- Établir et consolider les compétences en accessibilité nécessaires à la production de publications accessibles destinées aux divers profils professionnels qui interviennent dans les chaînes de production.
- Améliorer et normaliser la qualité globale des contenus numériques produits dans le nouveau cadre juridique, particulièrement en guise de préparation aux échanges transnationaux de titres numériques accessibles.
- Établir des partenariats qui favorisent l'adoption de bonnes pratiques dans le secteur de l'édition.
- Faire de la sensibilisation sur la nécessité de créer des publications numériques accessibles.
- Proposer des contenus pédagogiques pratiques et didactiques destinés aux éditeurs et aux divers professionnels opérant dans les chaînes de production pour que l'accessibilité soit intégrée dans leurs processus.
- Augmenter le nombre et la qualité de titres et de publications accessibles aux personnes empêchées de lire.

Questionnaire préalable

Les partenaires du projet ont créé un bref questionnaire destiné aux personnes travaillant dans l'édition pour mieux cerner leurs besoins en termes de thématiques de formation et pour prioriser le développement de ces contenus. Les réponses du questionnaire sont anonymes.

Ce questionnaire est ouvert jusqu'au 31 mars :
<https://limesurvey.braillet.org/index.php/316299?lang=fr>